

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES  
PUBLIQUES D'EURE-ET-LOIR  
3, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE  
28019 CHARTRES CEDEX

Chartres, le 1er mars 2023

**DÉSIGNATION DE FONCTIONNAIRES DANS LES FONCTIONS DE COMMISSAIRE DU  
GOUVERNEMENT DEVANT LA JURIDICTION D'EURE-ET-LOIR**

L'administrateur général des finances publiques, directeur départemental des finances publiques du département d'Eure-et-Loir,

Vu l'article R212-1 du Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique

**DESIGNE**

- Mme Anne MELLET, Inspectrice divisionnaire des finances publiques à la DDFIP d'Eure-et-Loir,
- Mme Elodie CHASSEPORT, Inspectrice des finances publiques à la DDFIP d'Eure-et-Loir,
- M. Jérôme COMMEINHES, Inspecteur des finances publiques à la DDFIP d'Eure-et-Loir,
- M. Anthony PELLUET, Inspecteur des finances publiques à la DDFIP d'Eure-et-Loir,
- M. Olivier ANSQUER, Inspecteur des finances publiques à la DDFIP d'Eure-et-Loir,

pour le suppléer dans les fonctions de commissaire du gouvernement auprès de la juridiction de l'expropriation d'Eure-et-Loir et de la Chambre des expropriations de la Cour d'Appel de VERSAILLES, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023.

L'administrateur général des finances publiques,  
Directeur départemental des finances publiques,

  
Gradzig El-Karoui